



Un cadre serein pour tous, à l'école, au collège, au lycée



14 Fiches outils

Projet
académique,
AXE 5

2014

2015



Sommaire

■ Quelles stratégies de mobilisation pour créer un cadre serein école, collège, lycée ?

Fiches de 1 à 5

■ Qu'est-ce qu'une école et un EPLE accueillants ?

Fiches 6 et 6 bis

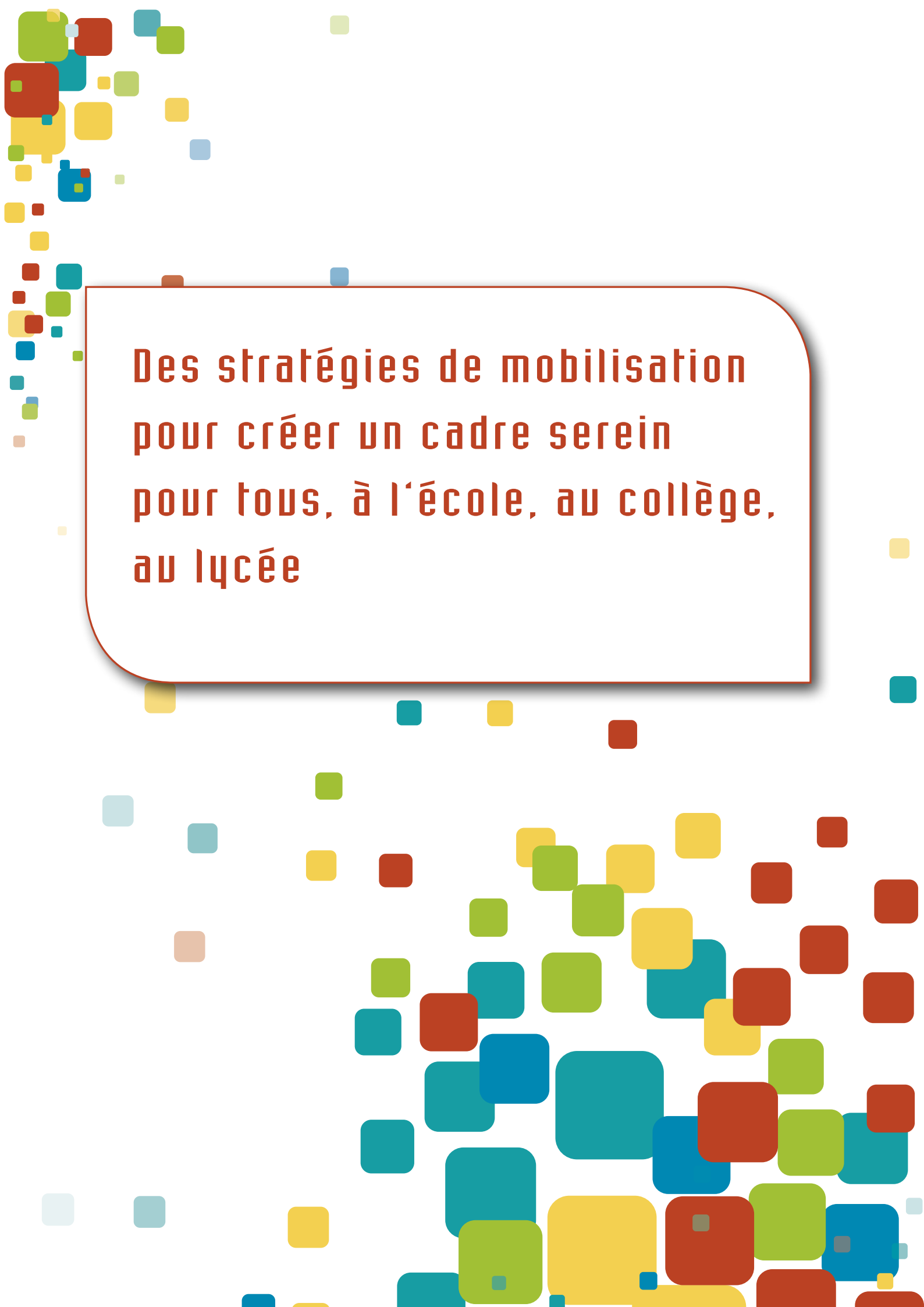
■ Comment créer et entretenir un cadre protecteur, stimulant et propice aux apprentissages ?

Fiches de 7 à 12

■ Comment initier des pratiques pédagogiques encourageantes ?

Fiches 13 et 14





Des stratégies de mobilisation
pour créer un cadre serein
pour tous, à l'école, au collège,
au lycée

Vers une démarche collective de mobilisation pour améliorer le climat scolaire

Fiche
1

■ sentiment d'appartenance **ambiance**
maison commune **bonheur** qualité des échanges
bienveillance **dialogue**
petits plaisirs attention prêtée aux peurs des élèves
écoute vivre ensemble **bien-être**
estime de soi modes de contact **responsabilisation**
■ **motivation**
■ **stimulation intellectuelle**

Permettre à chacun de trouver pleinement sa place dans l'établissement et de concourir à un projet de formation et d'éducation

■ Éléments d'autodiagnostic

- Utilisation des outils de vie scolaire (assiduité des enseignants et des élèves, ponctualité, abandons et démissions, registre des sanctions : exclusions, retenues ; encouragements et félicitations...)
- Taux de fuite
- Nombre de demandes de mutation des personnels
- Nombre d'incidents, traitement des incidents
- Nombre de conseils de discipline et décisions d'exclusions définitives
- Utilisation des bilans infirmiers
- Recours à l'enquête DIESE
- Analyse de la communication formelle (les instances, les réunions, les relations avec les syndicats, les espaces de parole...) : présence aux réunions, productivité des réunions...
- Analyse de la communication informelle (créer des occasions de relations informelles).

Utilisation des outils OAPE, fiches Qualeduc, GUIDES DGESCO « pour agir sur le climat scolaire », 1^{er} et 2nd degré (Délégation Ministérielle)
Favoriser le diagnostic partagé

Pistes à travailler

► Pour les enseignants...

- Proposer un accueil particulier aux nouveaux enseignants à la prérentrée et poursuivre le dialogue avec des réunions spécifiques au moins durant le premier trimestre ; favoriser leur connaissance du quartier (inclure les parents d'élèves dans la présentation de l'environnement notamment dans les établissements à contexte fragile).
- Penser pour la prérentrée ou à d'autres moments importants dans la vie collective à utiliser des présentations du type carte heuristique pour le projet d'établissement ou pour des projets plus restreints.
- Identifier dans les équipes des enseignants qui acceptent d'accompagner les nouveaux.
- Veiller à ce que la salle des professeurs soit un espace convivial facilitant les échanges (faire repeindre, changer le mobilier...) et le travail (équipement informatique, ressources documentaires papier...).
- Favoriser et valoriser les échanges de pratiques.
- Identifier les professeurs en difficulté et leur apporter aide et accompagnement.
- Organiser la co-formation entre enseignants dans l'établissement (travailler ensemble sur la mise en activité des élèves, sur l'évaluation bienveillante, sur l'évaluation par compétence, sur l'estime de soi, sur la pédagogie différenciée, sur la pédagogie de projet) et favoriser les rencontres avec l'inspection sur ces sujets.
- Répondre aux besoins identifiés des enseignants par des formations d'initiative locale.
- Soutenir et engager un travail sur des attitudes professionnelles (ponctualité, assiduité, sang-froid, maîtrise de soi, attitudes accueillantes aux besoins des élèves, soutien à la motivation des élèves...).
- Encourager, valoriser les équipes en marquant les étapes, les réussites individuelles et collectives.
- Favoriser le travail entre filières, entre séries, entre enseignements professionnel et général.
- Soutenir l'inclusion de la SEGPA et de l'ULIS en pensant à valoriser les apports des professeurs.
- Soutenir les enseignants dans le regard qu'ils portent sur les élèves, valoriser l'observation fine de leurs rapports aux apprentissages.
- Favoriser les visites croisées, la co-animation, l'observation réciproque entre enseignants...
- Encourager les équipes, le travail en équipe (pour diminuer le stress et le sentiment de solitude).
- Soutenir les enseignants en traitant rapidement les incidents.
- Faire de la campagne annuelle de notation un moment de reconnaissance des talents, des compétences et d'encouragement et de réflexion le cas échéant sur les difficultés et les pistes pour y remédier.
- Favoriser l'harmonisation des pratiques et la cohérence du projet d'enseignement dans l'établissement...
- Favoriser les usages de l'ENT.

► Pour les élèves...

- Accueillir individuellement les élèves le matin de façon systématique ; les appeler par leur prénom (en collègue) ; prendre de leurs nouvelles ; régler ainsi les petites inquiétudes et montrer que l'on connaît les difficultés rencontrées.
- Créer des protocoles autour de l'accueil des élèves par les différents personnels.
- Observer la récréation et investir physiquement les locaux ; être visible en tant que personnel de direction.
- Créer dans le hall d'entrée ou des couloirs fréquemment empruntés des galeries de photos, des galeries de talents, des productions, des expositions des travaux d'élèves...
- Associer les élèves grâce au CVL, au conseil des délégués, au conseil de vie collégienne à la réflexion sur la vie collective et à son organisation ; écouter les besoins des élèves ; faciliter leurs projets et leurs initiatives.
- Créer des occasions pour les élèves de représenter leur établissement (ambassadeurs...)
- Penser à organiser l'accueil avec entretiens individuels (par des binômes de professeurs, par des collègues de la vie scolaire, par les personnels de direction...)

- Lors du traitement des incidents, penser à engager un dialogue éducatif et à susciter la réflexion et la parole des élèves sur leurs actes, marquer les limites avec fermeté, dissocier les élèves de leurs actes, permettre et favoriser une amélioration du comportement.
- Penser à des temps d'accueil des classes charnières : 6^e, Secondes, 1^{ères} années de BTS... Modalités : séminaires d'accueil, voyages d'intégration, intégrer les élèves à la préparation de ces moments (tutorat, organisation...); rallyes photos sur le quartier... Modalités : présentations croisées, trombinoscopes muets d'élèves et d'adultes à remettre, livret d'accueil.
- Favoriser la formation des élèves à la communication et notamment dans les cours eux-mêmes (techniques de communication, pratique de forum...).
- Favoriser les techniques de bien-être des élèves (y compris dans les cours).
- Encourager les pratiques de coopération entre élèves, entre classes, favoriser le tutorat, valoriser les initiatives des élèves en ce sens.
- Veiller à favoriser le travail personnel des élèves dans l'établissement : espaces de travail à disposition, matériel numérique accessible, accompagnement, encouragement...
- Pratiquer des modalités d'évaluation bienveillantes et motivantes (classes sans notes, enseignement par compétences).
- Prévoir un espace de détente pour les élèves.
- Veiller à l'utilisation de l'ENT ou des messageries pour les communications rapides entre les professeurs et les élèves.
- Créer des occasions de valorisation des élèves (journée en tenue professionnelle, élève du mois...).
- Favoriser toutes les pédagogies de projet, d'inclusion, de coopération.
- Favoriser le rattrapage des cours en cas d'absence quel qu'en soit le motif (maladie, retard, exclusion...) pour rendre possible la continuité des apprentissages et la motivation des élèves.

► Pour les familles...

- Examiner les besoins des familles dans l'établissement, éventuellement de façon différenciée et travailler à y répondre (livret d'accueil, lieu d'accueil, réunions régulières avec les représentants des parents d'élèves, mais aussi recherche de contacts avec ceux qui sont plus éloignés de l'école...).
- Créer des réunions dans lesquelles peuvent émerger des projets communs entre les familles et l'école (par exemple présentation du quartier, présentation de l'établissement aux nouveaux parents, en référence à la circulaire DGESCO du 13/10/2014).
- Penser à des moments de convivialité et d'échanges informels.
- Rappeler les enjeux de la ponctualité et de l'assiduité pour la continuité des apprentissages ; rappeler les enjeux du travail personnel des élèves ; informer sur les soutiens possibles.
- Penser à communiquer avec les représentants des parents d'élève et des parents qui peuvent jouer un rôle de relais dans les situations de crise (incidents, conseils de discipline) et notamment expliciter le rôle de la sanction (qui repositionne, marque la limite, est pleinement éducative...)

Prendre en compte tous les personnels : veiller à associer aux réflexions collectives du projet d'établissement, les différents personnels qui concourent à sa bonne marche.

Croiser les regards, pour une prise en charge adaptée des élèves

Fiche
2

■ Éléments d'autodiagnostic

- Difficulté de la prise en charge globale des élèves à besoins particuliers.
- Méconnaissance des métiers et des missions de chacun des membres de la communauté éducative intervenant au sein et hors de l'EPLE (cadre institutionnel ou partenarial).
- Difficulté de se rencontrer.
- Représentation encore prégnante auprès de nombreux enseignants : image de l'enseignant limité à son rôle de transmission de savoirs disciplinaires.

■ Conditions de réussite

- Connaître avec précision les missions et le rôle de chacun (personnels enseignants, d'éducation, administratifs, personnels de santé et sociaux, les agents ; titulaires et contractuels), condition essentielle de l'action (pour se situer, agir en contexte, anticiper les effets de l'action, interroger) ; aborder cette question dès la formation initiale.
- Identifier et formaliser ce qui nous est commun (cadre, règles, fonctionnement ; exemple : les règles de confidentialité partagées).
- Partager le principe suivant : une connaissance mutuelle et un travail collectif au sein de l'école, de l'EPLE favorise la responsabilité de chacun dans le cadre de ses fonctions, dans la prise en charge globale de l'élève, au service de la réussite de tous les élèves.
- Connaître avec précision le décret MEN n° 2014-940 du 27/8/2014 (obligations de service et missions des personnels enseignants) avec notamment la création des Indemnités pour Missions Particulière (IMP).

■ Stratégies de mobilisation, pilotage

- Faire partager un diagnostic par toutes les équipes (en s'appuyant plus largement sur les instances).
- Mettre en perspective les actions de chacun avec le projet d'établissement : apporter lisibilité et cohérence à toutes les actions présentées (une communication interne soignée pour être efficace, l'ENT est un levier essentiel).
- Affirmer plus fortement le rôle de toutes les instances : un fonctionnement effectif et lisible (CESC, CHS, conseil pédagogique, équipe relais, conseils de classe, commission éducative) ; dans ce cadre, réaffirmer le rôle pivot du professeur principal.
- Programmer un stage établissement inter catégoriel, sur un axe du projet d'établissement, organiser le croisement des regards et des pratiques professionnelles.
- Les élèves à besoins pédagogiques et éducatifs particuliers : porte d'entrée prioritaire pour travailler sur l'inter-professionnalisation (stage FIL inter-cycles, diagnostic partagé).
- Identifier le conseil école/collège, développer la communication interne : ENT, discours de rentrée, « gazette », site internet, affichage (veiller à la lisibilité de l'action de chacun).
- Programmer des actions de formation « ciblées » : FIL.
- Rédiger le bilan de fonctionnement annuel : en faire un outil de communication, de dialogue et de valorisation auprès de tous les personnels.
- Faire du conseil école/collège un levier essentiel de l'action collective.

cycle 3 : CM1/CM2/6^{ème}, la liaison 3^e/2^{nde} comme leviers essentiels permettant une connaissance réciproque des personnels et des objets communs de travail.

Utilisation des outils

- Conforter la Formation initiale en ESPE sur les valeurs du système éducatif, pour créer/renforcer le sentiment d'appartenance.

Points de vigilance

- Veiller à mobiliser très largement les personnels sur cet objet (reconnaissance réciproque) : s'appuyer sur « les forces motrices » (même minoritaires) en ménageant dans la durée les énergies de tous (attention à l'épuisement des volontaires).
- Repérer les conditions favorisant la mise en action collective.
- Créer une dynamique commune.

Obstacles éventuels

- Un projet ressenti par les personnels comme demandant de « travailler plus » : désamorcer ce sentiment constitue un enjeu essentiel ; il convient de promouvoir le « travailler différemment ».
- Une perception déformée du rôle de chacun. La connaissance des missions de chacun ne signifie pas substitution des rôles : le cadre (personnels, principes partagés, règles, services) permet de prendre en charge la dimension scolaire et humaine de chaque élève (dans le respect des ORS de tous les personnels).
- La valorisation des missions particulières (IMP) devrait constituer un atout et non un obstacle au travail collectif.

Vers un climat scolaire serein, propice aux apprentissages

Fiche
3

■ Les conditions d'un bien vivre ensemble

- La place de chacun au sein de l'établissement : l'importance de la lisibilité, de la cohérence, de la cohésion.
- L'importance de « se sentir en sécurité » pour aborder les apprentissages lorsqu'on est élève et pour exercer ses missions sereinement lorsqu'on est enseignant et personnel de l'établissement ou de l'école.
- Le calme est un élément apaisant et rassurant.
- L'exemplarité des adultes est essentielle : dès lors que les personnels, les adultes montrent qu'ils échangent entre eux, ils donnent à voir aux élèves une forme d'harmonie, un cadre de fonctionnement clair, stable, structurant et cohérent. C'est très rassurant pour un élève qui peut s'appuyer sur chaque adulte. Les niveaux d'exigence qui fluctuent dans le temps ou qui varient en fonction des personnes, génèrent des malentendus, des contradictions, des incompréhensions et bien souvent des tensions.
- Le rôle structurant des rituels pour maintenir le cadre dans la durée. Transmettre les règles de vie connues des anciens élèves, aux plus jeunes et aux nouveaux.
- Le cadre suppose aussi que l'on dise « non » en s'y référant.
- La qualité des relations entre les élèves pour conduire à des relations sereines. Certains élèves ont pu demander que « les enseignants nous aident à mieux nous connaître nous-mêmes ».
- Une réflexion sur la coopération entre les élèves, dans le travail, dans la vie scolaire est essentielle ; celle-ci est engagée dans certains établissements ou écoles. Exemple : une école où l'élève est membre de l'école, d'un groupe, avant d'être élève d'une classe. L'enseignant est lui-même membre d'une équipe avant d'être maître d'une classe. Chaque acteur est membre d'un collectif qui soutient chacun individuellement, enfant, comme adulte. Comment créer les conditions permettant de développer ce sentiment d'appartenance ?

■ La priorité de l'action centrée sur les apprentissages des élèves

- Des entretiens le jour de la rentrée. L'idée consiste à faire prendre conscience à l'élève qu'il « entre dans sa peau d'élève de l'établissement » et en même temps, il se sent accueilli personnellement.
- Une projection dans les apprentissages à venir : « Cette année, au cours de cette période, nous allons aborder, découvrir, tel ou tel apprentissage ». Développer cette démarche « anticipatrice ».
- Annoncer à l'élève, quel que soit son âge, de la maternelle au lycée, « le retour » qui sera fait sur la production qui lui est demandée dans la consigne : expliciter le contrat (pour les élèves, des confusions entre situation d'évaluation, de contrôle alors qu'il s'agit d'une phase de découverte ou d'entraînement). La manière dont est envisagé le retour, détermine en partie la manière dont l'élève investit son travail. Son attitude s'en trouve modifiée.
- L'évaluation positive, constructive, apparaît déterminante : il est difficile d'investir les apprentissages si l'élève est perçu en permanence comme ayant des manques, ou par une série de non acquis ou restant à construire. Il convient de faire apparaître les points de réussite et amener ainsi l'élève à prendre conscience de ses progrès, de ses avancées, de ses acquis (sans le priver des étapes suivantes à franchir).
- S'appuyer sur des expériences engagées sur ce point (écoles et EPLE de proximité, travail en réseau, échanges en bassin, expérimentations CARDIE... ; ex : les « cahiers de progrès » à l'école maternelle).
- Promouvoir l'approche par compétence ; celle-ci permet notamment de mettre en évidence les progrès des élèves dans l'ensemble des disciplines, à des moments-clé dans l'année scolaire : le conseil de classe, le conseil de discipline (2nd degré), le conseil de cycle, l'équipe éducative. Tout parcours scolaire devrait pouvoir mettre en évidence au moins quelques points de réussite permettant ainsi de prévenir le découragement de l'élève, voire le décrochage.
- Se donner le temps d'observer les élèves ; prévoir le rythme nécessaire en adaptant, en ajustant la démarche (temps d'apprentissage adapté) afin d'éviter le risque de décrochage (le temps perdu est souvent du temps gagné).
- Les outils de suivi des élèves par les directeurs et les chefs d'établissement permettent de personnaliser les parcours et

d'apporter des aides et un suivi. C'est, en terme de pilotage, une dimension à prendre en compte surtout dans les établissements où les directions ne sont pas stabilisées : la mémoire des parcours d'élèves repose trop souvent sur la mémoire des personnels (avec une part de ressenti) plutôt que sur des outils (données objectives, traces dans le temps).

- La confiance accordée à l'élève : porter un regard positif sur l'élève c'est l'aider à avoir confiance en ses propres ressources, « croire en l'élève » ;
- Construire et entretenir la confiance réciproque : un enjeu, un facteur déterminant pour une scolarité réussie.
- L'accueil des élèves par l'enseignant constitue une donnée importante pour créer un climat serein.
Rituel d'entrée en classe : les professeurs (collège) font l'appel dans le couloir et disent bonjour à chaque élève en le nommant avant d'entrer en classe.
- Il est nécessaire de « faire alliance » avec tous les élèves même les plus « éloignés » des codes scolaires : mise en place dans un collège d'un atelier « courtoisie » pour aider les élèves à adopter des codes de communication dont ils ne sont pas familiers. Cette méconnaissance pouvait créer des tensions reposant sur des malentendus entre élèves et adultes ou entre élèves.
Dans ce même établissement, le principal dit bonjour à chaque élève le matin à l'entrée (petit établissement) : une pratique courante à l'école élémentaire, le directeur étant présent à l'entrée et à la sortie des élèves.
- Dans un établissement le chef d'établissement s'impose la règle de ne jamais laisser un élève ou un enseignant qui aurait vécu une situation de crise, un conflit, quitter l'établissement, sans avoir pu raconter l'événement : on ne quitte pas l'établissement sans avoir pu « exprimer » une difficulté et ainsi reçu une écoute attentive.
C'est, selon le chef d'établissement, un moyen efficace de réguler et de prévenir les crises. Une règle connue de tous les membres de la communauté éducative et qui influe de manière positive sur le climat de l'établissement.
- L'importance des gestes professionnels « de base » des enseignants, afin d'être en mesure de discerner « les signes faibles » du décrochage au sein d'une classe et afin qu'ils interprètent avec justesse les attitudes des élèves (absences répétées par ex. comprises comme une attaque personnelle, une remise en cause ...)
Adopter une posture professionnelle, distanciée, s'apprend et se construit sans aller de soi. Cette distance favorise un regard différent sur l'élève.
- Dans le cadre de la prise en charge des élèves en situation de handicap, la démarche inclusive contribue au climat serein et au sentiment d'appartenance de l'élève à une école traversée par des valeurs (solidarité, fraternité, respect réciproque).

L'architecture et l'aménagement des locaux : espaces propices aux échanges, au travail ou générateur de mal-être, de tensions

- Le bruit dans les espaces collectifs (réfectoire, préau, cour de récréation) ne contribue pas à l'apaisement et génère une forme d'énerverment collectif. L'architecture joue un rôle essentiel, une réflexion est possible sur les moyens de limiter ce bruit : différentes modalités d'utilisation des espaces, gestion des flux, circulation, etc.
- L'importance de rendre les espaces agréables, beaux : des plantes, des poissons, des affichages renouvelés, la mise en valeur de productions d'élèves. Notons le respect des élèves pour les espaces entretenus : une attitude en retour ...
- L'aménagement des espaces facilitant la communication, l'échange entre pairs ou avec les adultes.
Des espaces feutrés où l'on s'écoute et se ressource : *la permanence a été aménagée en îlots pour « casser » l'aspect frontal qui générerait un certain rapport d'autorité entre le surveillant et les élèves.* En ne privant pas les élèves de communication, d'échanges, le surveillant endosse le rôle de régulateur, une configuration qui responsabilise les élèves tout en apportant une réponse à leur besoin de communiquer sans nuisance particulière.
- L'aménagement de la cour de récréation, la réflexion sur le mobilier avec la prise en compte des recherches en ergonomie, favorise l'entrée dans les apprentissages en prenant en compte les besoins des élèves.
- L'aménagement de la salle des professeurs dans le second degré mais aussi, la salle des maîtres dans le premier degré, sont des espaces qui favorisent plus ou moins le travail en équipe. Or, travailler ensemble constitue un levier essentiel au service de la continuité des apprentissages (démarches et outils pour les élèves) et un vecteur puissant de climat serein.
- Quels espaces pour les professeurs, avec les élèves ? L'enseignant a besoin de se sentir bien dans son espace de travail. Faut-il attribuer une salle par enseignant par discipline et faire déplacer les élèves ou, au contraire, faut-il installer les élèves dans une salle de référence et faire déplacer les enseignants ? (des avis différents mais une réflexion d'équipe mérite d'être conduite au sein de chaque établissement).
Les enseignants du premier degré expriment souvent le besoin de rester dans leur classe après le temps scolaire ou avant, pour préparer les supports, les affichages, et aménager l'espace pour leurs élèves.

La démarche « QUALEDUC » pour un climat apaisé

Fiche
4

■ Éléments d'autodiagnostic

Identifier les principaux éléments d'un autodiagnostic : s'appuyer sur les indicateurs et tableaux de bord de l'EPLE, organiser le partage de l'information (données croisées), l'analyse des données, les hypothèses, les questions vives avec l'ensemble de la communauté éducative (groupes de travail, échanges au sein des instances comme le conseil pédagogique, par exemple).

■ Conditions de réussite

Implication des IEN ET et pilotage partagé (chef d'établissement, inspecteurs).

■ Stratégies de mobilisation, pilotage

S'appuyer sur le conseil pédagogique et la mise en place de temps de travail collectifs pour organiser la réflexion : regard croisé sur les objets de travail communs identifiés, analyse, mutualisation, propositions, calendrier.

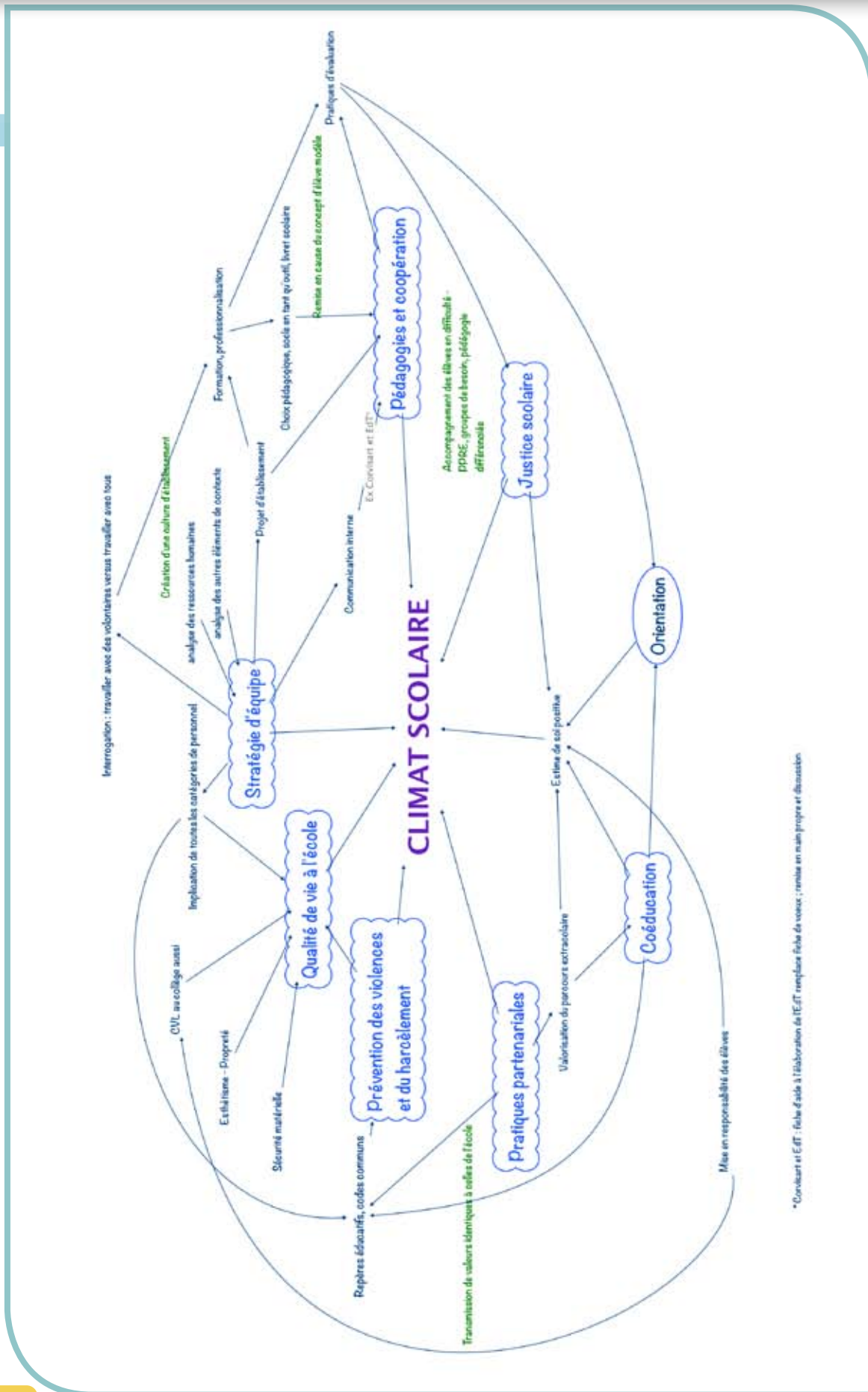
■ Outil retenu

« Qualeduc » : démarche et fiches-outil : <http://cache.media.eduscol.education.fr/>

■ Éléments de démarche

- Le conseil pédagogique a été réuni ; à partir de l'analyse des indicateurs de l'établissement, la question de la démarche à arrêter a été posée ; la méthode « qualeduc » a été choisie. Les fiches qualeduc peuvent être utilisées en fonction des spécificités de l'établissement (collège, lycée) et des besoins identifiés.
- Lors d'une matinée de travail, des groupes « mixtes » (enseignants de disciplines générales, de disciplines professionnelles) ont travaillé à partir de l'ancien projet d'établissement et de « qualeduc » en vue de proposer des axes de travail pour le nouveau projet d'établissement.
- La direction en a fait la synthèse et l'après-midi, les axes ainsi choisis ont fait l'objet d'un travail plus approfondi.
- Un groupe de professeurs volontaires se réunit avec ou sans la direction tous les 15 jours pour affiner les axes de travail et définir les indicateurs de réussite.
- Ce travail fut essentiel pour finaliser la labellisation du lycée. Cependant, cette démarche peut être mise en œuvre dans un collège.
- Certains axes comme « climat serein » font l'objet d'une FIL afin de travailler notamment sur l'accueil.
- Éléments de régulation : modalités de mobilisation dans la durée à définir (périodicité, indicateurs de suivi, bilan intermédiaire).

Agir sur le climat, une approche systémique

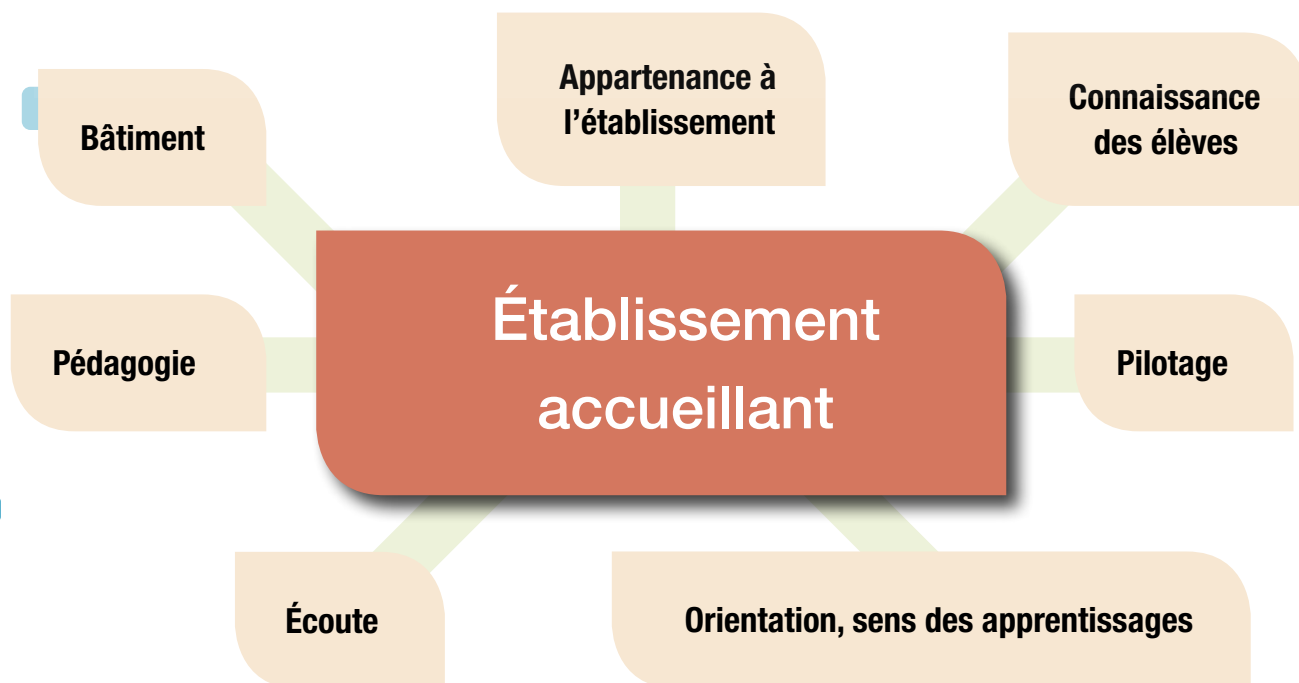


The background of the slide is decorated with a variety of small, semi-transparent squares in shades of red, orange, yellow, green, teal, and blue. These squares are scattered across the page, with a higher concentration in the top-left and bottom-right corners, creating a vibrant, abstract pattern.

Qu'est-ce qu'une école et
un EPLE accueillants ?

Une école et un EPLE accueillants, pour un climat serein

Fiche
6



■ Bâtiment

- Entretien des locaux :
 - > Implication et réactivité des agents : reconnaissance de leur travail par le gestionnaire.
 - > Prise de conscience de l'importance de l'entretien des bâtiments et reconnaissance du travail des agents par tous (personnels, élèves, parents). *Exemple : courrier public du chef d'établissement sur l'importance du travail des agents.*
 - > Bien entretenu, lumineux, propre, sans graffiti.
- Importance de la qualité de l'accueil et notamment par les agents dont c'est la mission première (porte et téléphone). Savoir recevoir, sourire, être bienveillant.
- Créer un cadre agréable : *exemples : aquarium à l'entrée sous la responsabilité des élèves, ouverture culturelle : affichage d'œuvres et musique à l'entrée.*

■ Appartenance à l'établissement

- Avant d'être des élèves d'une classe, ils sont élèves de l'école, du collège et ont vocation à être responsabilisés. *Exemple : Contribution des élèves à l'amélioration du cadre de vie (vers un cadre agréable et accueillant).*
- Cérémonie de remise de diplômes.
- Inclure dans l'espace et le temps scolaires communs (locaux, récréations, projets pédagogiques), l'ensemble des structures pour élèves à besoins spécifiques (SEGPA, ULIS, UPE2A,...).
- Sentiment d'appartenance des adultes à l'établissement : une équipe soudée, des personnels partageant des objectifs communs, des métiers complémentaires, tendre vers la constitution d'équipes.

■ Connaissance des élèves

- Présence du directeur, du chef d'établissement à l'entrée, il salue les élèves, connaît leurs prénoms.
- Durant les journées de rentrée : accueil et écoute des familles par un binôme d'enseignants (connaissance du cadre, de l'environnement éducatif et scolaire, explication des codes).
- Accueil personnalisé des élèves (en particulier en LP) afin de prévenir les attitudes négatives des élèves vis à vis de l'école, du système scolaire (phénomène de rejet...) exemples :
 - > accueil privilégié des élèves qui arrivent, orientés par défaut
 - > prise en charge des élèves et leur faire découvrir d'autres filières (partenariat avec d'autres établissements).

■ Pilotage (cf. fiche 6 bis)

- Réactivité.
- Bienveillance.
- Pilotage attentif aux « signes faibles » et ferme sur les principes.
- Publipostage des informations à tous les personnels de l'établissement sans distinction.
- Importance de l'ouverture sur le quartier notamment en direction des associations locales.

■ Orientation, sens des apprentissages

- Tutorat et parrainage des élèves de 2^{nde} par des élèves de terminale.
- Intégrer l'accompagnement personnalisé (AP) dans la gestion globale des moyens de l'établissement (objectifs, contenus, organisation, rôle de chacun, évaluation des effets de l'action engagée).
- Visite d'établissements d'enseignement supérieur, partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur (travail avec la BU, développement de l'autonomie et du travail personnel, approfondissement du projet de poursuite d'études...).

■ Écoute

- Prendre en compte la parole de l'élève : les conseils de classe, les conseils de discipline doivent être des moments où l'élève peut s'exprimer et doit être entendu : temps du dialogue éducatif, écoute des arguments, du récit de l'élève... Le dernier mot est laissé à l'élève.
- Installer dans le temps un climat de confiance avec les élèves : écoute et prise en compte de leur parole, empathie.

■ Pédagogie

- Diversifier les démarches pédagogiques en introduisant des moments de travail en groupe, des modalités de coopération entre les élèves ; réserver une place importante aux échanges entre les élèves.
- Prendre en compte les erreurs, et leur sens, nécessaire professionnalisation des enseignants sur cette question (FC) pour éviter un éventuel sentiment d'agression ou d'échec face à la difficulté scolaire (complexité).
- Prendre en compte la parole de l'élève : les conseils de classe, les conseils de discipline doivent être des moments où l'élève peut s'exprimer et doit être entendu. Le dernier mot est laissé à l'élève.
- Lutte contre le décrochage scolaire : l'une des priorités en EPLE à prendre en compte (réflexion en GT) ; travail approfondi sur la mise en œuvre de l'AP (besoins identifiés, contenus, organisation, utilisation des moyens 2H ou 4H en 2^{nde}, dans le cadre de la DHG).
- Travailler sur les pratiques d'évaluation et introduire l'approche par compétence.
- Veiller à la continuité des apprentissages et travailler sur « les codes scolaires » en particulier avec les élèves qui en sont particulièrement éloignés (cahier de cycle...).

« Vers un établissement accueillant... »**État des lieux :**

- Emplois du temps peu satisfaisants
- Pause déjeuner très courte
- EDT manquant d'équilibre et peu adaptés aux besoins des élèves
- Nombre important d'élèves boursiers en difficulté scolaire
- Taux de réussite au DNB très bas

Conditions favorables :**Prendre en compte l'élève ; viser la réussite de l'élève.**

- Augmentation de la durée de la pause méridienne : celle-ci permet aux équipes éducatives de se réunir et laisse un temps de pause suffisant aux nombreux élèves externes.
- Des conseils de classe en présence de l'élève et de sa famille (en 3^{ème}). Mettre en place un moment de dialogue éducatif ; réserver le dernier mot à l'élève.
- Remise des diplômes (au collège puis depuis peu, à la mairie) : importance donnée à la cérémonie.
- Mobilisation de tous les professeurs lors des épreuves communes (et non uniquement de ceux qui enseignent sur le niveau concerné).
- Nomination de professeurs d'EPS en qualité de professeur principal jusqu'en 3^{ème} : expertise spécifique, approche par compétence et culture de l'évaluation par compétences mieux partagée.

Contraintes / écueils :

- Des professeurs parfois peu disponibles (tenue des conseils de classe, gestion du temps).
- Gestion complexe des temps de concertation.
- Stage «approche par compétence», échec.

Leviers :

- Forte mobilisation des professeurs (12) sur la préparation du DNB avec un effet positif : une augmentation du taux de réussite.
- Analyse approfondie et anticipée des difficultés des élèves
- Mise en place des dispositifs d'aide et d'accompagnement les plus adaptés afin de prévenir l'échec, la démotivation, le découragement.

Les exemples de modalités d'action ci-dessous présentent une démarche d'ensemble¹ qu'il convient d'articuler au contexte de l'école, de l'établissement et à une organisation adaptée.

- **Présence physique** de l'équipe de direction à des moments-clé de la vie quotidienne des élèves (moments d'accueil, interclasses, pauses ...), réactivité dans le traitement des incidents et des difficultés, une bonne connaissance de tous les élèves dans les petits établissements notamment, prise en compte des situations complexes dans lesquelles certains élèves peuvent se trouver (notamment situations familiales ou sociales).
- Attention particulière accordée à l'entretien des **locaux** (propreté), à la mobilisation des agents (reconnaissance de leur rôle aux côtés de celui du gestionnaire) : rigueur et fluidité de la communication interne en direction de TOUS les personnels (les agents comme les enseignants sont les destinataires privilégiés des informations relatives à la politique générale de l'établissement) un soin apporté à l'organisation de l'espace qui permet au visiteur, aux élèves, aux parents, aux enseignants de se sentir accueillis (manifestation culturelle régulière dans une école en milieu sensible, « l'œuvre de la semaine », « le morceau musical de la semaine »...).
- Attention de la part des « encadrants » (personnels de direction, inspecteur de circonscription, inspecteurs pédagogiques) en vue de favoriser la **réflexion collective**, la **construction d'équipes** (organiser la réflexion en groupe, mettre l'accent sur la force de l'équipe pour la résolution des problèmes).
- **Le travail des inspectrices-teurs** : favoriser la mobilisation de toute une école sur un objet de travail, réunir des équipes disciplinaires de plusieurs établissements et engager une réflexion sur l'enseignement en milieu complexe, réunir une équipe disciplinaire (à l'initiative d'un inspecteur) et engager sa réflexion en préalable à toute visite dans les classes...
- Réfléchir collectivement sur la prise de risques que constitue pour un enseignant de prendre en charge (en l'analysant) la difficulté scolaire (la difficulté scolaire vécue parfois comme la mise en difficulté personnelle du professeur... ; entendre cette forme de désarroi).
- Tendre vers un **pilotage « bienveillant »** constitue bien souvent un **réel défi** à relever pour le chef d'établissement : inquiétude (voire opposition initiale) de la salle des professeurs face à la place accordée à la parole des élèves, dans le cadre (pourtant très institutionnel) constitué par le CD² ; l'organisation du conseil de discipline comme un lieu exploratoire : **exploratoire du passage à l'acte, de l'élève lui-même, du fait que le conseil de discipline ne débouche pas systématiquement sur une exclusion définitive. Le pilotage bienveillant vise à susciter la bienveillance pédagogique** : exemple d'une élève dans une situation très difficile (en 6^e, responsable de ses frères et sœurs, avec une mère seule) que la parole d'un professeur de français, lors d'une synthèse, a permis de raccrocher, lui permettant de se contenir, de s'engager scolairement.
- Bien **utiliser tous les outils** à la disposition de l'EPLE (GPDS, FOQUALE, la MLDS, le groupe maîtrise de la langue) ; renforcer l'AP - outil de mise en commun, de réponse pédagogique adaptée grâce à une utilisation de la DHG - 4h au lieu des 2 prévues, par exemple.
- Le **pilotage des instances** : le conseil de discipline comme un lieu de réflexion collective ; le conseil de classe comme un lieu où les élèves ont quelque chose à dire ; le conseil de classe comme un lieu où chaque élève et sa famille peut entendre quelque chose sur sa scolarité, la remise du bulletin en main propre étant jugée insuffisante pour que les familles puissent s'en saisir pleinement quand elles sont éloignées de l'école (nouvelles modalités à explorer).
- L'organisation de l'accueil des élèves : l'individualisation de l'accueil par un binôme d'enseignants, par exemple, (cet accueil est alors une aide au suivi qui se mettra en place ensuite), l'attention accordée à l'identification de leurs besoins spécifiques (aide à la maîtrise de la langue).
- L'inscription des élèves dans un projet, dans un parcours, le rappel (dans le pilotage) du temps de la formation : les quatre ans du collège ; les trois ans du bac (général, T, P) ; les deux ans du CAP. **Les conditions d'un climat serein sont plus faciles à envisager lorsque les élèves et les adultes sont dans une perspective temporelle claire. Le principe bac -3 bac + 3 est nettement réaffirmé.**

¹ Les différents points ne sont pas hiérarchisés ; ils ne constituent pas « des passages obligés » mais une série de « possibles » dans le cadre défini par l'équipe de direction de l'établissement.

² CD : Le Conseil de discipline

- La nécessité d'un accompagnement des équipes dans un **changement de regard** : le co-pilotage des personnels de direction et des inspecteurs reste à construire ; aider « les équipes à retrouver les chemins possibles » : à la fois dans le regard posé sur les élèves et dans le domaine pédagogique (construction d'une situation d'apprentissage, d'une situation d'évaluation...) ; encourager les changements de posture.
- L'école bienveillante est une école cohérente.
- L'école cohérente est une école qui construit une progression dans les apprentissages des élèves.
- Un outil de pilotage comme QUALEDUC (7 fiches utilisées dans un LP cité) a permis de créer des points d'accord au sein des équipes pluridisciplinaires et inter-catégorielles.
- Création d'une relation de confiance : créer les conditions dans lesquelles la parole de l'adulte peut être entendue par l'élève (cela repose sur une connaissance de chacun des élèves...) mais aussi sur la connaissance de chacun des professeurs.
- L'intérêt des inspections croisées (1er/2nd degré) ; identifier des objets communs de travail et donner suite dans un suivi sur les 2 degrés (CM+6^{ème} en AP ; les pratiques d'évaluation ; l'approche par compétence...).
- Conforter la place des familles à l'école, accueillir en particulier les parents « les plus éloignées de l'école » (cf. circulaire DGESCO octobre 2013) : donner les diplômes obtenus dans le cadre d'une cérémonie publique valorisante (DNB remis en mairie, par ex) ; les parents sont encouragés à venir dans le collège et présenter leurs enfants. Par ailleurs, il est possible d'inviter des parents d'élèves au conseil de classe (expérimentation en cours).

Les points de vigilance

- Travailler sur les représentations (pilotage, culture professionnelle) : comment réduire l'écart entre les objectifs de la direction et les « perceptions de la salle des professeurs » ?
- Les professeurs perçoivent souvent les réactions des élèves et leurs difficultés comme une marque d'agressivité à leur égard
- Les attitudes de régression observées auprès d'élèves de SEGPA accueillis en 1ère année de CAP (en LP) sont des réactions d'angoisse, elles doivent être perçues et travaillées comme tel (rôle de l'individualisation dans l'accueil, rôle du choix que l'organisation autorise, rôle du parrainage – les élèves de 3ème année accueillent les élèves de 1ère année...).
- La représentation plus ou moins valorisée d'une filière, d'un métier : BAC vs CAP ; poursuite d'études vs formation débouchant sur l'emploi. Identifier des parcours de réussite.
- Les démarches pédagogiques : dans la classe, la relation frontale crée souvent de l'agressivité ou une démotivation ; travailler sur des organisations alternatives.
- Faire évoluer les pratiques d'évaluation (le zéro de conduite ; la moyenne ; la valeur relative de la note et réflexion sur les écarts au sein d'une même classe, dans la même discipline dans plusieurs classes...).
- Identifier les difficultés spécifiques des élèves de SEGPA (place de l'abstraction, dispositifs d'aide et de soutien, parfois nécessaire).
- Analyser le phénomène de démotivation, y compris auprès d'élèves « vifs », que l'on voit se décourager, peu à peu.
- Veiller à une organisation qui évite une marginalisation éventuelle de certains élèves (les classes en rang dans la cour, place des élèves de SEGPA, par exemple)
- Concevoir un stage, une formation d'initiative locale (FIL) comme un réel point d'appui efficace au service de la politique pédagogique de l'école, de l'EPL.

The background is white with a decorative pattern of small, semi-transparent squares in various colors including red, teal, yellow, and light blue. A central white rounded rectangle with a thin green border contains the text. The text is in a green, sans-serif font.

Comment créer et entretenir un
cadre protecteur, stimulant et
propice aux apprentissages ?

Créer et entretenir un cadre protecteur, stimulant et propice aux apprentissages

Fiche
7

■ Éléments d'autodiagnostic

- Prise en compte de l'histoire de l'établissement soulevée comme point fondamental ; même si des événements remontent dans le temps, les connaître car ils ont pu marquer la vie de l'établissement, celles des acteurs.
- Connaître également l'histoire de vie de ses élèves, pour mieux s'adapter à son public (mettre en commun les différents regards, de l'AS, du pôle médical, du CPE, des enseignants).
- Analyse du comportement des différents personnels : discours paradoxaux. Politesse, courtoisie : un incontournable pour tous les acteurs et notamment les enseignants. Bien souvent, sur le terrain, certains personnels (agents notamment) manquent de « visibilité ». Certains personnels n'ont pas conscience de leur comportement au sein de la communauté. L'éthique professionnelle constitue un élément essentiel, à cultiver.
- Pratiques professionnelles : peu de pratiques encourageantes ; parfois la demande de sanctions immédiates prend le pas sur la construction du dialogue éducatif (du temps, une attitude collective à favoriser) ; place trop importante de règles implicites, peu de place (et de temps) accordé(s) à l'explicitation et au partage.

■ Conditions de réussite

- Création du lien : être vigilant dans les phases d'accueil, dans la construction de la connaissance mutuelle, de la reconnaissance de l'autre. Travailler sur la relation à l'autre.
- Cadre local, conditions de travail, espace réservé pour le lien avec les familles et rencontres conviviales : lieux agréables, locaux dégradés sources de tension. Volume sonore, chauffage, cadre, conditions matérielles, conditions de réussite.
- Organisation spatiale privilégiant la présence physique de proximité : vie scolaire proche de la direction et proche des élèves, salle de classe pour les 6^{èmes}, CDI place centrale.
- Connaissance approfondie des publics accueillis (élèves mais aussi parents, personnels).
- La réflexion collective sur les pratiques bienveillantes : démarches pédagogiques, pratiques d'évaluation, attitudes éducatives ; être attentif au « discours sur » l'élève, lors des conseils de classe.
- Mise en place, dans la durée de stratégies d'accompagnement de la difficulté scolaire (AP, soutien) et évaluer régulièrement les effets de l'action.
- Mise en place d'espaces de travail pour les élèves, destinés au travail personnel, après les cours (donner aux élèves des méthodes de travail).
- Temps suffisant accordé au dialogue, à l'explicitation : gestion et prévision des conflits.
- Une place essentielle pour l'éducation à la citoyenneté.
- Mobilisation des équipes autour d'un projet fédérateur (implication des parents, notamment)
- Des conditions de réussite autour de 3 pôles :
 - > Les pratiques professionnelles adaptées au contexte de l'EPL (place du collectif)
 - > Climat de classe et citoyenneté (parole, attitude de l'élève et posture de l'enseignant)
 - > Apprendre à se connaître autrement (échanges et mutualisation)

Stratégies de mobilisation, pilotage

- L'accueil des élèves et des adultes : une démarche globale (début d'année ou de période, en cours d'année ; tous les publics dont les parents en 6^{ème}, en 2^{nde}... ; des outils et des postures adaptées et partagées) ;
- Semaine d'intégration : mobilisation des enseignants, ne pas se limiter à une présentation - lecture du règlement intérieur - CE impulse mais climat serein doit être l'affaire du collectif.
- Place des parents : diminuer le décalage entre les parents qui connaissent les codes et ceux qui sont loin de l'école (café des parents, école ouverte aux parents...).
- Des modalités permettant de créer du lien avec l'élève en connaissant ses parents, sortir de l'école pour aller à leur rencontre : causeries organisées en lien avec des associations de quartier.
- Enquête auprès des élèves : apport d'éléments du diagnostic à associer à l'enquête DIESE (environnement de santé des élèves et ressenti sur le climat scolaire).
- Des objets de travail à partager : questionnement collectif sur un objet (production, mise en œuvre, effets produits, ajustement).
- Travail sur l'estime de soi, avec les élèves mais aussi avec les personnels afin de faire évoluer les postures d'enseignants.
- « Stratégie de détour » pour la mobilisation de l'élève, du groupe : trouver un élément inducteur, travail avec les enseignants sur les appréciations, sur l'accompagnement et la mise en place d'une dynamique positive ; travail sur les pratiques d'évaluation, sur les démarches pédagogiques encourageant la mise en confiance de l'élève, favorisant un climat de classe apaisé.

Utilisation des outils

- Enquête DIESE.
- Guides DGESCO (Délégation ministérielle chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire) : **Agir sur le climat scolaire à l'école primaire, au collège et au lycée** ; <http://eduscol.education.fr> ; www.reseau-canope.fr ;
- Guide QUALEDUC : <http://cache.media.eduscol.education.fr/>
- Le conseil pédagogique : éviter la politique du guichet unique ; promouvoir les projets cohérents ; soigner la communication auprès de la communauté éducative, s'assurer d'une appropriation effective de l'information par tous.

Points de vigilance

- Évolutions à initier, à accompagner : par exemple, EDT modifiés, aménagés en période « critique » (2 jours avant les courtes vacances) peut être un élément facilitateur ; évaluations communes ; questionnaires : travail sur les compétences psycho-sociales, transversales ; entretiens individuels : apaisement des élèves et (re)donner la parole aux élèves.
- Installer une réflexion dans la durée.
- Distinguer gestion de crise (réactivité nécessaire) et prise de recul (« nommer », installer espaces et temps de réflexion collective).

Obstacles éventuels

- Maîtrise de la langue : manque de formation des enseignants pour accompagner les élèves en difficulté (entendre pour s'entendre) ; manque de questionnement sur l'origine des difficultés scolaires.

Leviers pour créer et entretenir un climat serein et propice aux apprentissages

Fiche
8

■ Éléments d'autodiagnostic

Les freins :

- Concernant les publics scolaires accueillis, il existe parfois un décalage important entre les représentations des enseignants et la réalité des élèves (l'élève souhaité / l'élève « réel »). Ainsi, ces représentations tendent-elles, notamment, à cloisonner action pédagogique et action éducative, cette dernière trop souvent limitée à la seule « Vie scolaire ».
- La question de l'espace dévolu aux élèves (dans la cour, les locaux en général) constitue une variable sur laquelle l'établissement ne peut agir directement ; ce point relève de la collectivité territoriale.
- Le rôle prépondérant de la note chiffrée, de la moyenne (pour l'examen, dans le cadre de l'affectation de l'élève, notamment), ne facilite pas une réflexion collective sur l'approche par compétence ou un travail approfondi sur les causes des écarts scolaires.
- La difficulté à prendre en charge, dans le cadre de l'école, des élèves « au bord de la rupture » (les limites de l'école ?)
- Le travail collectif nécessaire sur l'alternative à la sanction afin d'agir davantage en prévention (explicitation de la règle, partage des codes) qu'en remédiation.
- La formation continue, un levier du changement à condition de favoriser des candidatures d'équipes (et/ou un public désigné) et une préparation collective, dans les établissements.
- La difficulté à mettre en lien (et à rendre explicite) en établissement, priorités pédagogiques et moyens de leur mise en œuvre (éviter la simple reconduction de modalités techniques sans réelle mesure des effets de l'action engagée : cf. le demi-groupe).

Les leviers :

- Promouvoir la mixité sociale et scolaire.
- Intensifier le travail de liaison : école-collège et lycée -collège : échanges de pratiques, travail sur des objets communs précis comme l'évaluation des élèves, la place des exigences réciproques, l'information réciproque collège-lycée (filiales G, T, P) sur les modalités d'accueil, les parcours de réussite, l'accompagnement personnalisé, le suivi des élèves, la place des instances représentatives des élèves comme CVC, CVL, les pratiques d'évaluation des élèves.
- Mutualiser les pratiques professionnelles relatives à la communication avec les familles.
- Mettre en évidence les pratiques, les modalités qui favorisent la réussite et l'ambition des élèves : la généralisation de « Passpro », par exemple.

■ Conditions de réussite

- S'accorder sur les principaux critères à réunir au service d'un climat serein.
- Réaliser un autodiagnostic étayé du « climat scolaire » de l'établissement en veillant à impliquer largement la communauté éducative dans la démarche retenue (y compris les corps d'inspection, l'EMAS, parents et autres partenaires privilégiés).
- Savoir prendre en compte les conditions de vie des acteurs à l'extérieur de l'établissement en ce qu'elles peuvent aussi conditionner leur capacité à s'impliquer, se sentir reconnu...

■ Stratégies de mobilisation, pilotage

- Renforcer (ou initier) la réflexion en équipe sur : la constitution des classes ou des groupes, l'emploi du temps des enseignants.
- Faire partager les choix sur les professeurs principaux et la constitution des équipes pédagogiques.

- Favoriser le tutorat entre enseignants et élèves, appuyé sur une identification et une analyse précises des besoins des élèves.
- Choisir des objets de travail avec les équipes enseignantes, arrêter des modalités de travail collectif réalistes et un calendrier de réalisation.
- Mettre en place les conseils de la vie collégienne, s'appuyer sur la participation des élèves, construire les points d'appui du sentiment d'appartenance (au titre de l'association sportive, de moments de vie partagés, d'espaces pour les jeunes).
- S'appuyer sur les conseils d'enseignement et les conseils pédagogiques pour faire partager analyses, interrogations, leviers, ressources.
- Instaurer un mode de management participatif : la valorisation des personnes, des personnels, l'instauration de relations sociales autres que relevant strictement du statut (enseignant de la discipline / élève ; enseignant / administratif ou TOS) ou du cadre hiérarchique : **initier une telle démarche représente à la fois un enjeu et une méthode pour la construction du cadre serein.**

■ Utilisation des outils

- QUALEDUC : utile dans le cadre d'une démarche globale (ex : travail sur le projet d'établissement, préparation de la labellisation « Lycée des Métiers »), il favorise l'autonomisation des groupes de travail et une démarche d'appropriation de l'outil. Prendre en compte indicateurs « quantitatifs » ET indicateurs qualitatifs (cf. les fiches). Il peut être transférable en collège (en privilégiant certaines fiches).
- Le OAPE paraît plus utilisable directement dans le cadre d'un EPLE, en collège ou en LGT, mais peu adapté lorsqu'un LP accueille des formations et des publics très différents (et a fortiori dans des lieux différents), ne permettant pas, dans ce cas, de se référer à un indicateur « général ».
- Les 2 guides de la DGESCO sont disponibles sur les sites : <http://eduscol.education.fr> ; www.reseau-canope.fr/climatscolaire

Agir sur le climat scolaire à l'école primaire

Agir sur le climat scolaire au collège, au lycée

Ils apportent en particulier des points d'appui, des ressources, des démarches, des références (résultats de la recherche), des exemples d'action pour initier une démarche d'autodiagnostic, puis pour agir et s'informer...

■ Points de vigilance

- Le rôle des acteurs (tous les personnels sont concernés) : l'engagement de(s) l'équipe(s) et le rôle pivot de l'équipe de direction (n'est pas une « collection d'individus ») confère une responsabilité forte à l'équipe, quant au choix du dispositif retenu : s'il est partagé, étayé et accompagné des traces écrites utiles, la perte de mémoire en cas de départ des personnes peut être limitée.
- Les partenaires privilégiés : s'assurer de la compétence et des domaines d'intervention de chacun au service de l'établissement et non l'inverse ; les contributions doivent s'inscrire dans le projet d'établissement et être cohérentes.

■ Exemples de réussites, observations

- Dans un collège, un travail en partenariat avec la Maison du geste et de l'image pour réaliser une mise en images du règlement intérieur de l'établissement à l'intention des familles (production d'un CDRom).
- Dans un collège, constitution des classes en tenant compte des choix des élèves, sur la base d'un projet de classe transversal.
- Dans un lycée polyvalent, des organisations pédagogiques arrêtées en fonction des besoins des élèves de CAP (analyse précise des besoins).
- Dans un établissement, il peut être fructueux de combiner :
 - > la pédagogie de projet : responsabilise les acteurs en leur donnant des capacités de choix, substitue l'entrée transversale par compétences à la logique des blocs disciplinaires, favorise l'appartenance à un « groupe projet » plutôt qu'à un groupe classe (ou à un groupe de niveau !), favorise la cohésion au sein des équipes constituées, permet des espaces de dialogue pour un pilotage pédagogique partagé entre celles-ci et la direction et met en évidence des critères explicites (emploi des heures de concertation, par ex.) ;
 - > et la création des conseils de la vie collégienne.

Diminuer les exclusions de cours pour améliorer le climat scolaire

Fiche
9

Éléments d'autodiagnostic

Vers un diagnostic partagé :

- Nombre trop élevé d'exclusions de cours.
- L'exclusion de cours, une sanction inefficace, en terme de responsabilisation, d'amélioration du comportement et d'investissement dans le « métier d'élève ».
- Stratégie de fuite pour certains élèves (stratégie « d'auto-exclusion »).
- L'exclusion de cours, vecteur de l'échec et d'un décrochage potentiel.
- Facteur de crispations entre les adultes.
- Affaiblit la légitimité de l'enseignant dans sa posture d'autorité.

Conditions internes de réussite

- Faire en sorte que l'ensemble de l'équipe enseignante et de la vie scolaire travaille ensemble, prenne conscience du problème et cherche des solutions (analyse et propositions partagées).
- Le regard porté sur tous les élèves, sur chaque élève, doit être professionnel.

Stratégies de mobilisation, pilotage

- Élaboration de la démarche : établir un état des lieux (outil de recueil et de partage des données), définir les motifs d'exclusion, définir les modalités d'accueil des élèves, définir les modalités d'un accompagnement des professeurs dans la gestion des classes difficiles, avoir une démarche cohérente, partagée et respectueuse, présenter la démarche dans toutes les instances de l'établissement.
- Présentation régulière d'un bilan chiffré des exclusions de cours auprès des instances de l'établissement ; optimiser le fonctionnement des commissions éducatives, notamment.
- Plusieurs stratégies sont possibles : par « capillarité » (en s'appuyant sur les professeurs volontaires), en réunissant le conseil pédagogique, en travaillant avec des classes identifiées,
- Mobilisation des CPE sur ce dossier (données croisées présentées régulièrement, accompagnées d'une analyse précise et dynamique, solliciter des propositions d'actions, en référence au dossier académique transmis en janvier 2015 à tous les chefs d'établissement .

Utilisation des outils

- Les GUIDES DGESCO, la démarche QUALEDUC (accompagnés des fiches d'autodiagnostic), les fiches OAPE (SSA) peuvent être utilisés en les adaptant de façon ciblée à l'objet de travail.
- A la rentrée, fournir aux enseignants les textes de références sur les sanctions et leur responsabilité, ainsi que tous les outils internes sur les modalités pratiques des sanctions (circulaire du 24 mai 2014).
- Pour les collégiens, dispositif académique d'accueil des élèves en situation d'exclusion temporaire (Pelleport, Patay, Torcy) : privilégier les stratégies de prévention de l'exclusion de cours, au sein de l'EPL.

Points de vigilance

- Respecter et collectivement les procédures de l'établissement (règles explicites, explicitées et partagées).
- S'assurer que le diagnostic est partagé.
- Informer tout nouvel adulte des procédures (enseignant, personnel vie scolaire).
- Ne pas oublier le retour sur les actions (analyse réflexive) et valoriser les réussites.
- Veiller à communiquer sur les démarches, les décisions, les procédures.

Obstacles éventuels

- Difficulté à articuler les volets pédagogique et éducatif (enseignants, équipe de vie scolaire avec CPE).
- Démarche collaborative et explicite doit être incontournable.

Exemple de démarche d'ensemble, de « scénario qui fonctionne »...

Un ensemble de modalités d'action à installer dans des temps (court et moyen terme) et une organisation (au quotidien, sur le trimestre, sur l'année scolaire) afin d'être articulées et non juxtaposées :

Prévention de l'exclusion de cours

- FIL sur la gestion de classe.
- Travail collégial sur l'évaluation non chiffrée (les pratiques d'évaluation « encourageantes », l'évaluation bienveillante.)
- Suivi très personnalisé des élèves de 3^e, en collège (entretiens individuels).
- Rituel de prise en charge des élèves : gestion de la fin de la récréation, dans la cour, dans les couloirs, lors de l'entrée en classe ; il est possible de ramasser les carnets à l'entrée en classe, s'asseoir tous en même temps,...
- Adhésion de l'ensemble des enseignants à ce rituel.
- Règles partagées quant aux motifs d'exclusion recevables (cf. circulaire DGESCO, mai 2014 : l'exclusion de cours doit demeurer « très exceptionnelle », les retards, le travail non fait, l'absence, motifs non recevables).
- Adaptation des activités pédagogiques aux différents « temps scolaires » : les 2 ou 3 jours précédant les vacances sont des moments délicats à prendre en compte.
- Travail partenarial avec les ressources locales (personnels Action collégien, associations...).
- Utilisation des dispositifs relais et du dispositif de socialisation et d'apprentissage en prévention.
- Réflexion en équipe sur la constitution des classes.
- Élaboration de la Charte de vie scolaire par les élèves.
- S'appuyer sur les CVC et CVL pour conduire avec les élèves une réflexion approfondie sur les enjeux, la place de la règle et le rôle de chacun dans une organisation collective respectueuse et rigoureuse.

Traitement de l'exclusion de cours

- Ex : pour un travail non fait, organiser l'accueil des élèves exclus dans d'autres classes dans la classe des enseignants volontaires sur des créneaux identifiés.
- Avant la réintégration de l'élève en classe, l'enseignant doit travailler le retour avec ce dernier. Il peut demander au professeur principal et/ou au CPE de s'associer à ce temps d'échange.
- L'expérimentation du contact téléphonique de l'enseignant avec la famille peut contribuer à l'amélioration du comportement de l'élève et des rapports famille-école
- Sur les mesures de responsabilisation, un travail avec les associations locales donne un impact éducatif positif.
- Mise en place d'un tutorat éducatif assuré par un enseignant pour les élèves exclus de manière répétitive.

Une orientation préparée pour une affectation cohérente et acceptée, au service du bien-être de l'élève

Fiche
10

■ Éléments d'autodiagnostic

Un contexte national et académique à prendre en compte

- D'une manière globale, la place prépondérante accordée au critère « résultats scolaires » dans les choix d'orientation (équité scolaire) ne coïncide pas, dans certains cas, avec le projet réel de l'élève (centres d'intérêts, compétences transversales, aptitudes, notamment).
- Dans l'académie de Paris, l'orientation vers les voies générale et technologique est largement supérieure à la moyenne nationale (80%) ; ainsi, les affectations dans la voie professionnelle sont trop souvent des choix par défaut.
- Constat : de nombreux élèves en grande souffrance dans la voie professionnelle et parfois aussi dans la voie générale.

Utiliser le tableau de bord académique des indicateurs spécifiques au bassin (SSA) et construire de manière complémentaire le tableau de bord de l'établissement (SSA, SAIO, DVE) pour conduire en EPLE une démarche visant un diagnostic partagé

- Indicateurs académiques relatifs à l'orientation.
- Suivi de cohorte par discipline, des résultats scolaires et des compétences du socle.
- Suivi des élèves post 3^e à N+1 et N+2.
- Travail du conseil pédagogique sur la construction, l'appropriation et le suivi de ce tableau de bord.
- Analyse collective de l'utilisation des moyens (DHG) consacrés à la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé, notamment.

Mettre en lien, dans le projet d'établissement, la problématique de l'orientation avec la réussite de l'élève et le climat scolaire

- Liens établissement/CIO ; professeurs principaux/COP.
- Le projet d'établissement met en œuvre le Parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel (PIIODMEP).
- Les liaisons inter cycles à travailler ; « tuilage pédagogique » ; liaison bac PRO/BTS, notamment.

■ Conditions de réussite

Partage d'une conception commune de l'orientation

- Considérer l'orientation comme un processus de préparation des choix de l'élève, donnant de fait le droit à l'erreur (préciser les « passerelles », accompagner la réflexion de l'élève...).
- Travailler sur la motivation et intégrer ainsi la part de travail personnel et de compétences nécessaires à la réussite.
- Anticiper avec les ESS (équipes de suivi de la scolarisation) les orientations des élèves en situation de handicap.
- Partager le calendrier de l'orientation, dès réception, avec l'ensemble des acteurs concernés.
- Mettre en place une formation des élèves aux entretiens PASSPRO.

Stratégies de mobilisation, pilotage

- Travail sur les indicateurs (conseils d'enseignement ; conseil pédagogique ; commission permanente)
- Partage d'un diagnostic (toutes les instances).
- Développement de la thématique de l'orientation dans le projet d'établissement (élaboration collective des priorités).
- Mise en place d'actions porteuses de sens en matière d'orientation, à l'initiative des enseignants (stages, carrefour des métiers et des formations, entretiens de rentrée 3^e, option découverte professionnelle 3h, charte des conseils de classe, place/accueil des parents dans le processus, travail sur l'ambition, ...)
- Stages établissement sur la diversité des voies de réussite (FIL, DAFOR), formation actualisée des professeurs principaux.
- Implication d'acteurs institutionnels (COP, CIO, CIDJ) et non institutionnels (Clubs de prévention ; MPC, club des partenaires...) en lien possible avec le CESC (dans lequel siègent des enseignants).

Utilisation des outils

- Mettre en place de manière approfondie le PIODMEP : le parcours des métiers et des formations (du collège au lycée). Application FOLIOS.
- Préciser les passerelles possibles (au lycée).
- Travailler les liaisons inter cycle, notamment la liaison collège - lycée (conseil pédagogique inter cycle ; cycle de consolidation).
- Faire évoluer les pratiques d'évaluation, mettre en place l'approche par compétence.

Points de vigilance

- Travail continu à conduire avec les enseignants sur les appréciations rédigées dans les bulletins, la terminologie utilisée pour rendre compte des progrès des élèves (approche de l'évaluation ; lien entre les acquis de l'ESPE et les besoins en formation continue, à partir d'une identification des besoins).
- Travailler sur l'accompagnement des choix de l'élève et de sa famille, l'aide à la décision (discours à tenir, argumentation) en faisant preuve d'ambition et de réalisme.
- En s'appuyant sur le partage des informations, construire en EPLE une réflexion collective et responsable, dans une optique éducative ; veiller à ne pas « externaliser » cette problématique.

Obstacles éventuels

- Pression exercée par les familles sur la question de l'orientation.
- Vigilance quant à une éventuelle « reproduction » d'une forme de déterminisme social voire de discrimination.
- Risque de « filiarisation » du système.
- La prédominance des notes, dans la réflexion sur l'orientation (ENT : les parents ne voient que les notes, seul critère d'appréciation du parcours et du projet).

L'aide au travail personnel des élèves : un élément-clé

Fiche
11

■ Éléments d'autodiagnostic

Un contexte national et académique à prendre en compte :

- Dans le second degré, les objectifs de ce temps dédié à l'aide au travail personnel des élèves de 6^e est diversement compris par les équipes ; sa mise en œuvre pourrait, dans de nombreux cas, gagner en efficacité. En effet, bien souvent, il ne concerne que des élèves identifiés comme ayant des difficultés en français et/ou en mathématiques. Les groupes d'aide au travail personnel sont alors des groupes très réduits (parfois de 3 ou 4 élèves).
- Le corollaire de cette interprétation restrictive de cette modalité d'activité des élèves consiste à confier ces heures d'aide aux élèves de préférence aux enseignants de français et de mathématiques, sans vraiment mobiliser et impliquer l'ensemble des équipes d'enseignants sur cette problématique pédagogique qui vise notamment à lier fortement : **confiance, exigence et bienveillance**.
- Quant aux élèves ainsi identifiés pour « bénéficier » de l'aide, ils ont tendance à se percevoir comme marginalisés et le supposé bénéfice est vécu comme une punition. Ainsi, lors du conseil de classe, les délégués des élèves présentent la situation en disant : « il n'est pas juste de les punir par ces heures supplémentaires alors qu'ils font des efforts ... » ; comment faire bouger les lignes ?
- Dans le premier degré, (observation au niveau d'une circonscription) le constat du rythme effréné auquel sont soumis les élèves dans leurs apprentissages (malgré la continuité du maître unique à l'école...), avec un temps morcelé, un enseignement dispensé parfois « à toute vitesse », chronométré. Les aides proposées aux élèves sont ainsi intégrées dans un continuum, (forme de « fuite en avant »), générant souvent du stress auprès des élèves comme des adultes.
- Les élèves terminent leurs journées fatigués, surexcités, « explosés ».
- Les enseignants sont souvent aussi fatigués que les élèves.
- Les parents observent en fin de journée des enfants à la fois épuisés et surexcités.

■ Stratégies de mobilisation, pilotage

- Dans le premier degré, à partir de l'expérimentation de deux enseignants à l'initiative, des ateliers d'apprentissage individuels et autonomes se référant aux pédagogies actives ont été installés : les élèves y participant choisissent librement les activités dans lesquelles ils s'investissent avec d'autant plus de plaisir qu'ils les ont choisies.
L'effet observé : des élèves et des enseignants moins fatigués à la fin de la journée, des parents moins inquiets.
Cette expérimentation a été proposée et étendue progressivement à d'autres écoles de la circonscription. Les enseignants pilotes ont demandé une formation (PDF) qui est proposée aussi aux enseignants qui le désirent.
- Dans le second degré, la stratégie suivante a été élaborée collectivement et sera mise en œuvre prochainement dans un collège :
- Initier une réflexion avec les équipes enseignantes sur le sujet à l'occasion de diverses réunions : réunion de préparation de la prochaine rentrée scolaire, conseil pédagogique, réunion d'équipes avec la contribution d'un IPR (entre octobre et décembre)
- Objectifs :
 - > Faire le bilan des aides au travail personnel (nombre d'élèves, organisation, objectifs, contenu, évaluation du dispositif, mesure des progrès des élèves, etc...)
 - > Construire un nouveau plan d'action pour l'année scolaire à venir.
- Cette nouvelle proposition doit intégrer le principe d'une ouverture du dispositif à tous les élèves de 6^e quel que soit leur niveau, avec la possibilité d'instaurer de façon explicite une coopération entre élèves. Une classe qui coopère travaillera dans un climat serein et les apprentissages sont plus efficaces (cf. les résultats de la recherche en neurosciences). Cette coopération peut s'étendre à l'ensemble des élèves de l'établissement, les plus grands « tutorant » les plus petits.
- Faire référence aux textes officiels qui instituent l'Accompagnement Personnalisé (AP) en rappelant son esprit et ses objectifs concrets.

Le rappel des textes doit se faire après la mobilisation des équipes afin d'éviter une perception par les enseignants « trop descendante » de la démarche proposée ; promouvoir une démarche participative et largement partagée.

- Constituer éventuellement un petit groupe d'enseignants volontaires pour travailler à peaufiner la nouvelle proposition et la présenter au conseil d'administration de fin d'année pour une mise en œuvre à la rentrée suivante.

Le collègue engagé cette année dans ce projet fera l'objet d'une expérimentation (CARDIE) ; des résultats seront diffusés.

- Comment mesurer le(s) changement(s) opérés (évaluation)

- > Recueillir le témoignage des élèves dans le cadre du CVC ;
- > Recueillir le témoignage des élèves lors des conseils de classe ;
- > Observer l'attitude des élèves les uns envers les autres dans l'ensemble de l'établissement.

■ Utilisation des outils

- Le guide sur le climat scolaire avec ses fiches d'autodiagnostic peut être utilisé en l'adaptant de façon ciblée à l'objet de travail.
- Fournir aux enseignants les références du texte, ou le texte instituant les aides au travail personnel.

■ Exemples de réussites, observations

- La mise en place d'activités autonomes se référant aux pédagogies actives, dans une circonscription de l'académie.
- La réorganisation des aides aux élèves dans le cadre de l'AP en 6^e dans un collège de l'académie.

Entretenir la communication avec les familles : un levier essentiel

Fiche
12

■ Éléments d'autodiagnostic

- Des parents mal informés sont souvent des parents qui ont des difficultés à s'investir dans l'école, situation qui ne favorise pas le nécessaire décodage des codes culturels de l'école. Dans cette perspective, leurs enfants, à leur tour, « investissent parfois mal » cette école qui les met en difficulté, eux et leurs parents.
- Si nous renonçons à communiquer davantage et mieux, alors d'autres assureront cette mission, ... et parfois à nos dépens, voire contre l'institution scolaire.
- Ainsi, des parents et des élèves, dans une posture inadaptée, hors cadre, ou dépassant leur rôle, telles sont quelques-unes des situations problématiques rencontrées en EPLE.

■ Conditions de réussite

- Se référer aux stratégies de communication « qui réussissent », en établissement privé, notamment : les équipes de direction investissent régulièrement la sphère sociale, les quartiers, ils utilisent les réseaux sociaux, ...
- Oser communiquer sur nos difficultés avec les parents, afin d'éviter que d'autres ne le fassent ; faire appel aux parents d'élèves (partenaires privilégiés) dans le cadre de l'éducation à l'orientation (des parents dans l'établissement présentent leur métier dans le cadre d'un forum à l'adresse des collégiens).

■ Stratégies de mobilisation, pilotage

- Associer les familles à toutes les cérémonies, participer (représenter l'institution) aux cérémonies, manifestations dans nos quartiers.
- Élaborer des flyers d'invitation.
- Réaliser des photographies, enrichir les sites internes et externes de l'établissement.
- Dans le cadre d'une politique interne à l'établissement, en s'appuyant sur l'ENT, présenter et valoriser les initiatives les plus significatives.
- Favoriser les échanges avec les partenaires de proximité, du territoire (ville, associations...).

■ Utilisation des outils

- Faire vivre les sites et outils informatiques.
- Programmer des moments de convivialité, de rencontre avec les familles (travailler sur l'accueil lors des réunions parents-professeurs, par exemple).
- L'environnement numérique de travail (ENT) constitue un outil au service de la co-éducation : les actions éducatives conjointes favorisent une perception plus nette du rôle de chacun des acteurs.

■ Points de vigilance

- Associer les familles, les informer tout en rappelant la place spécifique de chacun.
- Valoriser et encourager les progrès des élèves, les parcours de réussite, avec la contribution des familles (remise solennelle des diplômes, concours...).

■ Obstacles éventuels

- Une attitude parfois consumériste, intrusive de certaines familles.
- Une utilisation parfois problématique de l'ENT : des notes publiées en ligne contestées par certaines familles (auprès des enseignants).

■ Exemples de réussites, observations

Grâce à une appropriation par les familles des enjeux et des pratiques de l'ENT, une communication plus fluide, plus réactive avec les familles.





Comment initier des pratiques
pédagogiques encourageantes ?

Initier des pratiques pédagogiques encourageantes

Fiche
13

■ Éléments d'autodiagnostic

- Guides DGESCO : rubriques Pédagogies et coopération, Stratégie d'équipe, Coéducation, Justice scolaire.
- Projet d'établissement ou projet de réseau : éléments du diagnostic pédagogique, éléments du diagnostic relatifs à l'action éducative, à la vie scolaire de l'établissement, indicateurs OAPE.

■ Conditions internes de réussite

Constat partagé ; recherche du consensus : le chef d'établissement fixe le cap, les priorités de la politique de l'établissement sont élaborés dans le cadre d'une démarche participative ; tout au long de la démarche, l'équipe de direction vise l'adhésion et l'appropriation par le plus grand nombre, en s'appuyant notamment sur le dialogue et sur des « relais » (enseignants moteurs, formateurs, IPR) et des instances.

■ Stratégies de mobilisation, pilotage

- Moments de concertation programmés, réunion de rentrée.
- Observation et échanges avec des équipes enseignantes déjà engagées.
- FIL, accompagnement IPR, formations et échanges inter-degrés.
- Mobilisation « volontariste » des instances comme le conseil pédagogique, le conseil des maîtres, le conseil de cycle et inter-cycles.

■ Utilisation des outils

- Guides DGESCO à utiliser pour le 1^{er} et le 2nd degrés (pédagogies et coopération, vers des pratiques d'évaluation bienveillantes, les traces écrites rendant compte des progrès et des résultats des élèves ; stratégies d'équipe ; justice scolaire ; tenue des conseils de classe ; parole des élèves, CVL, CVC.
- Démarche QUALEDUC et fiches outils ; indicateurs OAPE.
- Dans le 2nd degré, mettre à profit la dynamique induite par l'arrivée d'un nouveau chef d'établissement (élaboration d'un autodiagnostic partagé avec les équipes, échange avec la direction académique, rédaction d'une lettre de mission.

■ Points de vigilance

- Les dispositifs, les actions doivent impérativement cibler tous les élèves (veiller à éviter la stigmatisation).
- Des pratiques pédagogiques encourageantes qui prennent en compte la diversité des élèves, au sein de la classe : identifier les effets de l'action (encourageante) sur le climat de la classe, notamment.
- Identifier les effets de l'action (encourageante) sur le moral des professeurs : dans un climat de confiance partagée et réciproque, la prise en compte de la difficulté scolaire apparaît comme une démarche plus aisée à adopter par les équipes.
- Compte tenu des enjeux, prévoir des temps et des espaces dédiés à l'écoute des élèves sur ces points, et installer un dialogue régulier avec les élèves sur ces points, selon des modalités arrêtées collectivement.

■ Obstacles éventuels, leviers

- Manque de culture et d'échanges inter-degrés.
- La gestion du temps : nécessité de prévoir des temps de concertation réguliers (créneau hebdomadaire dans l'emploi du temps de tous les enseignants, par ex.) afin de faciliter le partage et les échanges de pratiques ; préparation des contenus en conseil pédagogique.
- Certains établissements ont systématisé 2 heures mensuelles de concertation banalisées dans l'emploi du temps des enseignants (problématique abordée : vers un climat serein propice aux apprentissages de tous).

■ Un exemple de démarche, de « scénario » pour initier des pratiques pédagogiques encourageantes

Un ensemble de modalités d'action à installer dans des temps (court et moyen terme) et une organisation (du trimestre, de l'année scolaire) afin d'être articulées et non juxtaposées (un exemple dans un collège).

- Des entretiens de début d'année (les élèves sont reçus individuellement), des méthodes de conduite d'entretien spécifiques visant à rassurer l'élève.
 - Une semaine d'intégration en début d'année (renforce la cohésion, le sentiment d'appartenance, ...).
 - Un conseil école/collège centré sur des objets de travail (didactiques) précis identifiés par les équipes enseignantes à l'école et au collège.
 - Une pédagogie par projet plus développée.
 - Une réflexion approfondie avec les enseignants sur les pratiques d'évaluation, au service des apprentissages ; expérimentation classes sans note (ou autre modalité) avec évaluation par compétence, dans une logique de continuité pédagogique au sein de l'établissement, ou du réseau.
 - Un travail approfondi sur les démarches de **médiation**, comme modalité d'apprentissage et non uniquement comme outil de gestion de classe ; (s'appuyer sur les guides DGESCO).
 - Outiller les enseignants en leur apportant le regard des approches cognitives (ex : Serge Boimare (psychopédagogue) : la médiation culturelle pour lutter contre l'empêchement de penser ; l'intérêt des pédagogies de la coopération, etc).
- (cf. les guides DGESCO, Délégation ministérielle : <http://eduscol.education.fr> ; www.canope.fr/climatscolaire)
- La mise en place de FIL adaptée(s) à un besoin identifié et partagé par des équipes (dépasser l'inscription individuelle).
 - Des partenariats ciblés avec le monde économique et culturel.
 - Une diffusion des bonnes pratiques organisée au sein de l'établissement, d'une circonscription ; une circulation fluide de l'information, une communication bien maîtrisée dans l'établissement ; une réflexion régulière et collective sur les résultats des élèves (indicateurs partagés) et les effets des résultats (orientation, (dé)motivation, (risque de) décrochage, incidents, sanctions, notamment).
 - Un conseil de vie collégienne fortement encouragé.
 - Des heures de vie de classe utilisées sur ce thème.
 - Des échanges de pratiques à organiser en veillant à faire circuler (ENT, TICE...) les traces de la réflexion collective.
 - Placer le « plaisir d'apprendre et d'enseigner... », comme objectif-clé d'un travail collectif sur l'amélioration du climat.
 - Une équipe pédagogique autour du binôme CPE / PP.
 - Une place privilégiée accordée à la parole des élèves, plus largement à celle de tous les acteurs (des temps, des espaces pour verbaliser).

Favoriser l'émergence de pratiques pédagogiques encourageantes

Fiche
14

La démarche d'autodiagnostic, de diagnostic partagé constitue une étape essentielle (analyse collective des données chiffrées à partir des indicateurs de l'établissement ; hypothèses et objets de travail, leviers, contraintes ; modalités de mobilisation, modalités de travail et calendrier ; établir un plan d'action dans la durée ; moments de régulation ; indicateurs de suivi et d'évaluation des actions engagées).

1^{ère} action proposée : projet « objectif réussite » au collège

Dans un établissement accueillant peu d'élèves en difficulté, ceux-ci risquent d'autant plus la marginalisation, induisant souvent, pour certains élèves, un déficit de reconnaissance, un faible sentiment, d'appartenance, impactant ainsi directement le climat scolaire.

Le diagnostic doit être partagé.

Un choix de répartition de DHG explicité, partagé, des priorités affirmées (20h de la DHG dédiées à ce projet).

1 heure/classe/professeur principal/semaine, utilisée à loisir en fonction des problématiques choisies répondant à des besoins identifiés pour les élèves de chaque classe concernée par le projet ou groupes d'élèves de cette classe.

Exemples d'actions mises en œuvre auprès des élèves :

- Méthodologie pour les élèves de 6^e.
- Cahier de suivi des démarches liées à l'orientation pour les élèves de 3^e.
- Atelier de prise de parole en public.

Heure inscrite dans les emplois du temps des élèves et identifiée « Objectif réussite », bien distincte de l'heure de vie de classe.

Expliciter le dispositif auprès des élèves afin que son sens soit compris par les élèves ; viser une perception « positive » par les élèves (et non une stigmatisation) ; faire le lien avec les dispositifs d'accompagnement mis en œuvre à l'école élémentaire.

Stage FIL (démarche proche de l'AP) en deuxième année de mise en œuvre pour tous les PP.

Impact très favorable ressenti sur le climat scolaire : les élèves se sentent entendus, pris en compte.

Identifier des indicateurs précis et mesurer les effets de l'action engagée (progrès dans les apprentissages, compétences, attitudes, représentations), partager les observations, les remarques lors des bilans.

2^{ème} action : projet « visites croisées » des enseignants, dans le cadre de la liaison école /collège

Cette démarche vise à favoriser l'échange et la mutualisation des pratiques.

Il peut également être envisagé au sein de l'établissement : un professeur assiste au cours d'un autre enseignant.

Pour cela une « entrée » est nécessaire :

- TICE
- Compétences
- PIIODMEP
- Histoire des arts

Prévoir des modalités d'accompagnement des enseignants engagés : avec les corps d'inspection, la DAFOR, notamment.

Contrainte : les emplois du temps des personnels ; les temps de rencontres inter-degrés sont parfois difficiles à programmer.

3^{ème} action proposée : projet « visites croisées » mis en œuvre par les personnels de direction

- Ces visites visent l'échange de pratiques, le développement de projets communs (CESC école/collège ou collège/lycée ou inter-EPLE, CVC/CVL, modalités de travail en 3^e / AP 2^{nde} ...), des modalités de pilotage à partager :
- « Comment fonctionne tel CESC ? »
- « Comment gérer un conseil d'enseignement avec la DHG en perspective ? »
- « Est-il possible d'assister au CVL dans tel ou tel lycée ? Comment fonctionne un CVL inter-EPLE ? Comment travailler CVC + CVL ? »
- Quelle place effective pour l'initiative des élèves dans toutes les instances ?

Identifier, grâce à ces échanges, les conditions de la réussite et les réussites.

4^{ème} action : projet « conférence à portée pédagogique de début d'année »

- Consacrer une demi-journée sur le temps de la pré-rentrée (2 jours) à une réflexion/information sur un thème fédérateur à portée pédagogique, choisi en lien avec les spécificités (les besoins) de l'établissement :
- Neurosciences.
- Problématique de l'adolescence, etc.

Un temps commun, d'enrichissement intellectuel et professionnel est essentiel, il soude les équipes, permet d'associer « le formel et l'informel » et inscrit la réflexion collective dans la construction d'une culture commune et partagée (avec débats, argumentation, ajustements, inflexions, si nécessaire).

Identifier l'impact de cette action sur « le climat » de l'établissement (repérer les variables concernées : pour les élèves, pour les adultes).

5^{ème} action proposée : projet « objectif bien-être »

Comment prendre en compte la notion de « bien-être » dans le fonctionnement d'un établissement ? Dans le déroulement d'un cours ?

Identifié comme élément essentiel dans la construction du projet d'établissement, il pourrait constituer « le fil rouge » pouvant impacter notamment le rapport des enseignants à leurs élèves, des élèves aux enseignements pendant les cours, et ainsi faire évoluer le climat scolaire.

Observations...

- Travailler sur l'amélioration des espaces, pour les élèves, pour les adultes et mesurer les effets des actions : effets sur les comportements individuels, communication, dynamique d'une salle des professeurs (agir sur le mobilier en salle des professeurs, aménager des lieux de convivialité, foyer des élèves, maison des lycéens, attention portée à l'esthétique des lieux, la fonctionnalité des installations, l'accueil, ...)
- Travailler le projet d'orientation en prenant en compte « l'appétence » de l'élève, ses intérêts, accompagner l'ambition de l'élève mais aussi ses interrogations ou ses hésitations ; viser le renforcement de la confiance.
- Mettre en place des conditions favorisant un sentiment de bien-être pour les élèves comme pour les adultes contribue à diminuer la tension (dans la classe, hors de la classe...) que peut générer pour certains élèves, le rapport à l'école, et aux apprentissages, l'élitisme (peur de l'échec, stress, résultats et périodes d'évaluation...); dans un climat apaisé, l'élève apprend avec une plus grande efficacité : ces processus sont confirmés par les résultats de nombreuses recherches en neurosciences.

ANNEXE

Les leviers pour créer et entretenir un cadre serein à l'école, au collège, au lycée...

Annexe

Écoles	
Nom de l'établissement	Leviers
École des amandiers de la circonscription 20D	Accueil des élèves Aménagement des locaux Valorisation des réussites
École Vitruve de la circonscription 20D	Initiative et responsabilisation des élèves
Écoles de la circonscription 17A	Aménagement des espaces et des temps (les ateliers autonomes)

Lycées	
Nom de l'établissement	Leviers
LP Chenevière Malezieux - Paris 12 ^{ème}	Accueil des élèves par les pairs et les enseignants Des outils variés au service de l'autodiagnostic de climat scolaire (FOQUALE, GPDS, Fiches Quaaleduc)
Cité scolaire Buffon (Coll, LG) - Paris 15 ^{ème}	CVC-CVL, un regard croisé au service d'un climat apaisé
LP Beaugrenelle - Paris 15 ^{ème}	Exclusions de cours et climat scolaire L'outil QUALEDUC pour un autodiagnostic du climat scolaire
LPO L. De Vinci - Paris 15 ^{ème}	Accueil des élèves Parrainage et tutorat
LP Brassäi - Paris 15 ^{ème}	La co-éducation au service d'un climat apaisé

Collèges	
Nom de l'établissement	Leviers
Collège La Grange aux Belles - Paris 10 ^{ème}	Projet artistique et culturel Transdisciplinarité et climat scolaire
Collège C. Claudel - Paris 13 ^{ème}	Exclusions de cours et climat scolaire
Collège C. Monet - Paris 13 ^{ème}	Prise en charge de la difficulté scolaire et climat scolaire
Collège Giacometti - Paris 14 ^{ème}	Aménagement des locaux Mobilisation collective, valorisation de chacun (enseignants, personnels de service, élèves, ...) Réflexion sur les pratiques d'évaluation
Collège C. Debussy - Paris 15 ^{ème}	Exclusions de cours et climat scolaire
Collège Citroen - Paris 15 ^{ème}	Exclusions de cours et climat scolaire Mesures de responsabilisation et dialogue éducatif
Collège Dorgelès - Paris 18 ^{ème}	Accueil des élèves Valorisation de la parole de l'élève
Collège Clémenceau - Paris 18 ^{ème}	Approche systémique du climat scolaire (appui sur la liaison école / collège)
Collège Méliès - Paris 19 ^{ème}	Mobilisation collective, valorisation de chacun (enseignants, personnels de service, élèves ...)
Collège Pailleron - Paris 19 ^{ème}	Stratégie globale, mobilisation collective et valorisation de chacun
Collège C. Besson - Paris 20 ^{ème}	Parcours artistique et parcours de réussite Réflexion sur les pratiques d'évaluation des élèves
Collège R. Doisneau - Paris 20 ^{ème}	Prévention de l'exclusion temporaire





Pour en savoir plus :

14 fiches outils : <http://www.ac-paris.fr/portail/projetacademique>

www.eduscol.education.fr

www.reseau-canope.fr

Vous pouvez suivre les actualités de l'académie de Paris sur ▼	
► les réseaux sociaux	 @academie_paris
	 paris.academie
	 +academieparis
	 AcademieParis
	 academie_paris
	 academieparis
	 Academie_Paris
► les sites de l'académie de Paris	www.ac-paris.fr www/ac-paris/portail/projetacademique.fr
	www.sorbonne.fr